

MARCHÉ DE TRAVAUX PASSÉ EN PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Conformément à l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et de l'article 28 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics

-

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Commune de Buxerolles
12 rue de l' Hôtel de Ville
86180 BUXEROLLES

Objet du marché

Travaux d'isolation des combles de la partie ancienne de la maternelle du Planty (Lot n°1) et le bâtiment A de l'école élémentaire du Planty (Lot n°2).

Forme du marché

Marché de travaux passé après organisation d'une procédure adaptée ouverte en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et de l'article 28 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

Marché ordinaire.

Le marché est alloti :

- Lot n°1 : Isolation des combles de l'école maternelle du Planty ;
- Lot n°2 : Isolation des combles du bâtiment A de l'école élémentaire du Planty.

Le candidat peut soumissionner à un ou plusieurs lots.

Les variantes ne sont pas acceptées pour le présent marché.

Durée du marché

Le marché débute à compter de la date de réception de la notification du marché.

Un ordre de service de démarrage des travaux sera notifié au prestataire.

Les travaux devront être réalisés durant les vacances scolaires d'été.

La durée maximale des travaux prend effet à compter de la réception de l'ordre de service de début des travaux. Il sera de :

- 2 semaines pour le bâtiment A de l'école élémentaire du Planty
- 1 semaine pour l'école maternelle du Planty

Le marché peut être dénoncé ou résilié à tout moment pour non respect des clauses du CCP.

Demande de dossier de Consultation

Le dossier de consultation sera remis aux entreprises sur demande écrite ou télécopie à l'adresse suivante :

MAIRIE DE BUXEROLLES
Service Commande Publique
12 rue de l'Hôtel de Ville
86 180 BUXEROLLES
Fax : 05 49 46 28 39

Ou retrait par téléchargement sur le site www.marches-securises.fr

Présentation des candidatures et des offres par les entreprises

Les entreprises devront compléter le dossier et le déposer à l'Hôtel de Ville sous simple enveloppe ou l'envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception.

Les réponses électroniques sont acceptées pour le présent marché sur le site www.marches-securises.fr

Critères d'attribution des offres

Le choix de l'attributaire est fondée sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée comme suit :

- *Prix sur 70 points calculé sur la base du DPGF fourni par le candidat ;
Note = 70 x (prix moins disant / prix étudié)*
- *Qualité des matériaux proposés sur 30 points jugé sur la base des fiches techniques et du mémoire fourni par le candidat.*

Date limite de réception des candidatures et des offres : VENDREDI 09 JUIN 2017 à 17 h 00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16 MAI 2017